

S.C. RHETAIS

Mairie de La Flotte en Ré
17630 LA FLOTTE EN RE
Affiliation FFR : 4408S
www.sportingclubrhetais.com



AUTORISATION PARENTALE

Enfant: NOM: Prénom :

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :
Agissant en qualité de : PERE - MERE - TUTEUR (Rayer les mentions inutiles)

Domicilié(e) : N° : Rue:
.....
CP : Ville:

Téléphone :
Portable :
@.mail des Parents :

J'autorise mon enfant :
Né(e) le : .../.../..... Lieu de naissance:.....
Portable du Licencié :
@.mail du Licencié :
Taille (cm). Poids (kg) Taille maillot Taille short

- ▶ à participer aux entraînements et matchs sur les terrains du Club ou autres, suivant les déplacements,
- ▶ à se déplacer lors des matchs à l'extérieur en véhicule ou par car,
- ▶ à participer à des stages et/ou au voyage de fin d'année,
- ▶ à rentrer / ne pas rentrer - seul à son domicile, dès la fin des entraînements et des matchs.
- ▶ à être photographié dans toutes les activités du Club (Albums - expositions manifestations - Site Internet)

Personne(s) autorisée(s) à prendre en charge l'enfant à la fin des entraînements ou matchs:

Mr, Mme Tél.:

Mr, Mme Tél.:

Les parents restent responsables dans le cas où l'enfant est autorisé à rentrer seul à son domicile.

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance de responsabilité civile qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou à lui-même.

EN CAS DE NECESSITE

Dans le cas d'un incident jugé important par les éducateurs, si l'impossibilité de joindre rapidement les parents se présente, l'enfant sera transporté dans un centre hospitalier le plus proche par moyens sanitaires (ambulance, pompiers).

- Groupe sanguin :
- Problème de santé (*allergies, asthme..*) :
- Mal des transports :
- Allergie alimentaire :
- Observations éventuelles :

J'autorise les éducateurs à administrer le(s) médicament(s) prescrit(s) sous réserve de fournir une ordonnance (*exemple: asthme, allergie, ...*).

- Nom de la Caisse de Sécur. Sociale :
- N° de l'adhérent Sécurité Sociale. :
- Nom de la mutuelle :

Fait, à le

SIGNATURE

Père

Mère

Au titre de la Loi du 78-17 du 6janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Club s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués qu'au titre des obligations légales et administratives et nécessaires lors de prise en charge médicale.